

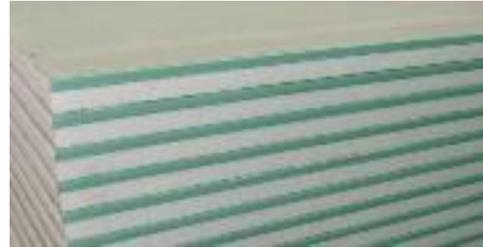
POLYPLÂTRE 10

ISOLATION

Edition mai 2017

Description

Le polyplâtre 10 est un système d'isolation par l'intérieur, composé d'une plaque de plâtre hydrofugé de 10 mm collée à une plaque de polystyrène standard ou de Styrun d'épaisseur variable.



Domaine d'utilisation

- Isolation intérieure
- Isolation thermique des murs

Caractéristiques

- Excellent isolant thermique
- Très léger
- Rigide
- Hydrofugé
- Absorbe les vibrations

Propriétés isolantes avec Styrun

Epaisseur PSE (mm)	R (m ² .K/W)	
	Styrun +plâtre	Styrun Seul
20	0,53	0,50
30	0,78	0,75
50	1,28	1,25
80	2,03	2,00
120	3,03	3,00

Calcul du coefficient de résistance thermique :

$$R = e/\lambda$$

Dimensions

Longueurs et largeurs :

- Plaques de 2,50 x 1.20 m

Dimensions spéciales sur demande

Epaisseurs

Les épaisseurs de polystyrène varient en fonction des besoins. Généralement elles vont de 20 à 120mm soit des plaques de 30 à 130 mm d'épaisseur.

Identification

Identification sur la tranche :

- Polyplâtre 10 standard,
- Polyplâtre 10 Styrun

Conditionnement

A la plaque

Stockage et manipulation

Le Polyplâtre 10 doit être stocké à l'abri de l'humidité, sur un support plat et surélevé par rapport au sol. Le local de stockage doit être suffisamment ventilé pour éviter les risques de condensation et hors d'eau.

Agrément

Certification ACERMI pour le Styrun

Classement au feu : identique aux plaques de plâtre.

Précautions

La pose du polyplâtre 10 ne nécessite pas de précaution particulière.

Pour la découpe du panneau, utiliser un masque de type « nez de cochon » afin d'éviter d'inhaler de la poussière de plâtre.



POLYPLÂTRE 10

ISOLATION

Edition mai 2017

Mise en œuvre

La pose du polyplâtre 10 peut se faire soit par collage soit par fixation mécanique. Le polyplâtre 10 ne se pose que verticalement. Il ne convient pas pour une application sous toiture ou sous plancher. Dans ce cas utiliser le polyplâtre classique.

1) Pose par collage:

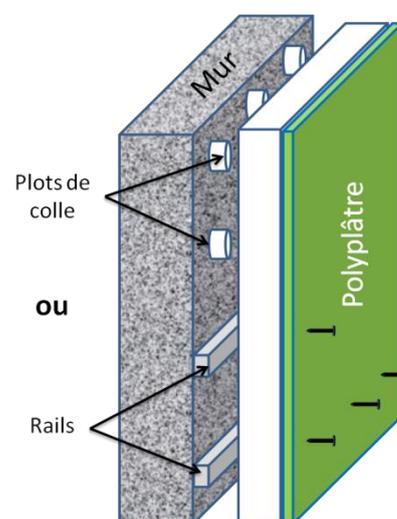
- Le support doit être propre, sec et débarrassé de toute partie friable ou non adhérente. Les défauts de planéité ne peuvent pas excéder 15 mm.
- Le collage s'effectue avec un mortier adhésif spécifique en respectant les indications du fabricant.
- Les plots de colle sont répartis sur le panneau à raison de 10 par m² soit environ 4 rangées sur la largeur et 7 sur la hauteur. L'épaisseur des plots écrasés doit être supérieure à 5 mm.
- Positionner la première rangée de plots à 10 cm du bord du panneau.
- Appliquer le panneau muni des plots de colle contre le mur puis frapper à plat avec une règle pour écraser la colle et positionner correctement le panneau.
- Laisser sécher selon les recommandations du fabricant de colle.

2) Fixation mécanique

- La pose se fait sur ossature généralement métallique ou bois.
- L'ossature doit permettre de fixer correctement les panneaux, notamment aux jonctions où la largeur de l'ossature doit être suffisante pour fixer 2 panneaux bord à bord.
- La fixation des panneaux sur l'ossature est réalisée avec des vis d'une longueur suffisante et en quantité suffisante. La tête de la vis doit affleurer la plaque sans perforer le carton.

3) Finition

- Après la pose (et le séchage éventuel du collage), procéder au garnissage des têtes de vis, des joints, des angles et des cueillies avec un enduit et des bandes spécifiques aux plaques de plâtre.
- Attendre le séchage de l'enduit avant la mise en peinture



BOURBON PLASTIQUES BATIMENT

Rue AZEMA - Rivière du Mât les Hauts
97412 BRAS PANON
Tel : 02 62 51 58 50 – Fax : 02 62 51 58 53
Courriel : standard@bpb.re

